



6- km 11 : Passer devant l'hôtel « La Corderie Royale » puis aller sur la gauche pour rejoindre et longer la Charente (sur la droite, la Corderie Royale). Prendre la passerelle et suivre l'allée Paul Grimard. Passer au-dessus du radoub Louis XV et, à l'arsenal (petit arc de triomphe), reprendre à gauche pour regagner la Charente par « le Chemin de Charente » (auberge de jeunesse sur la droite) jusqu'au...

7 - km 14,5 : ...Pont transbordeur qui traverse la Charente (fontaine d'eau potable, s'assurer des horaires d'ouverture sinon passer par le viaduc : itinéraire B) puis aller tout droit sur le GR 360 vers Échillais.

8 - km 15,3 : Au carrefour, aller tout droit jusqu'à la rue Traversière située sur la gauche, 100 m plus loin. Au

bout de la rue Traversière, prendre à droite la rue de la Tourasse sur environ 600 m. Au bout, ne pas prendre le virage à gauche mais continuer tout droit et prendre (passage clouté) en face la rue du Frelin. Au rond-point, aller tout droit, rue de l'Église. Prendre la rue du Champ de l'Alouette sur la gauche jusqu'à la rue des Ouches, en direction du terrain des sports/gymnase. Au bout de la rue en « T », continuer la rue des Ouches à gauche. Au petit rond-point, prendre le Chemin de l'Arnoult.

9 - km 18 : Après le terrain des sports, aller tout droit (sortie d'Échillais). Au Stop le gîte d'hôtes « Le Moulin de Pillay ». Prendre sur la droite (ou arrêt de fin d'étape du jour).

Liste des hébergements sur « la voie littorale en 17 » et horaires pont transbordeur : voir la page du site